

## **AVIS PUBLIC**

### **Dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur 2023**

---

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné qu'à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2024 à 19 h 30 à la salle du Conseil situé au 2555, chemin Bellevue à Carignan, laquelle est diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville de Carignan et sur YouTube, le trésorier de la Ville déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur pour l'année financière 2023.

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier doit, lors d'une séance du Conseil, déposer le rapport financier ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre.

Au moins cinq (5) jours avant cette séance, le greffier donne avis public que les rapports y seront déposés.

Donné à Carignan, ce 23 avril 2024

Vincent Tanguay, avocat  
Directeur général et greffier par intérim

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

---

Je soussigné, M<sup>e</sup> Vincent Tanguay, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan et l'avoir affiché à l'hôtel de ville, le 23 avril 2024.

Donné à Carignan, ce 23 avril 2024

Vincent Tanguay, avocat  
Directeur général et greffier par intérim